

Togo/Fourniture d'eau potable

LES ABONNÉS POURRONT DÉSORMAIS CHOISIR DE CONSOMMER LA QUANTITÉ D'EAU QU'ILS DÉSIRENT AVEC LE COMPTEUR INTELLIGENT



Page 5

N° 767 du 25 mai 2022 Prix 250 F cfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité
Site: www.lemessenger-actu.com



ILS SONT MORTS POUR LE TOGO

Changement climatique

HOUNGBO APPELLE À UNE MOBILISATION RAPIDE ET CONSÉQUENTE DES FONDS



Page 2

LA LUTTE CONTRE LES FLUX ILLICITES DES CAPITAUX AU CENTRE D'UNE RENCONTRE INTERNATIONALE À LOMÉ

Page 4

COMITÉ MISS TOGO LANCE OFFICIELLEMENT L'ÉLECTION MISS TOGO 2023

Page 6



Souscris à ton Forfait Net et tente de gagner

1.000.000F

et plein d'autres cadeaux!

4G+ *909*2#

Souscris à un forfait net d'au moins 350F pour être éligible au tirage. Jeu valable jusqu'au 18 juillet 2022

Avancer. Pour vous. Pour tous.

togocom.tg



NET GAGNANT



Togo/Secteur de l'éducation

L'ETAT VA INVESTIR PLUS DE 150 MILLIARDS FCFA CETTE ANNÉE

Les autorités togolaises, avec à leur tête le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, ont réaffirmé chaque année son engagement à améliorer continuellement le système éducatif national. Du préscolaire à l'enseignement supérieur en passant par la formation professionnelle, les investissements se succèdent. Les enseignants sont recrutés, les infrastructures sont multipliées, la formation est adaptée aux besoins du marché...



Au titre de l'année 2022, l'Etat a prévu d'investir plus de 150 milliards de francs CFA dans le secteur. 85 milliards sont attribués à l'éducation préscolaire et primaire. L'enseignement secondaire général a 44 milliards, contre 09 milliards de francs pour l'enseignement technique.

Qualité de l'enseignement

Elle passe par une formation des enseignants et leur disponibilité. C'est pourquoi des Ecoles normales d'instituteurs (Eni) ont été créées. Aussi, le Projet éducation et renforcement institutionnel (Peri) a permis de former 15 000 enseignants entre 2015 et 2019. En septembre 2021, 2 400 volontaires ont intégré la fonction publique. A ce jour, le nombre global des enseignants est estimé à plus de 41 000. Dans l'enseignement supérieur, l'effectif des enseignants de l'université de Kara est passé de 95 en 2016 à 238 en 2020.

Multiplication des salles de classe

Le pays table sur la construction de 30 000 salles de classe d'ici 2025. En attendant, 346 salles et 733 cabines de latrines ont été réhabilitées. 359 autres salles de classe ont été construites grâce au Projet d'appui aux populations vulnérables (PAPV). Des travaux pour la construction de 384 salles de classe ont été lancés le 04 avril 2022 dans le cadre de la phase 2 du Projet d'appui à la réforme des collèges (Parec 2). 25 000 tables-bancs aussi ont été mises à disposition des établissements pour la nouvelle rentrée.

Augmentation des infrastructures universitaires

L'université de Lomé a été dotée d'un nouvel amphithéâtre de 1 500 places. L'université de Kara elle, a bénéficié de 03 nouvelles infrastructures en 2020 pour un coût de 900 millions de francs CFA.

Aussi, les routes et les bâtiments ont été récemment rénovés ; les deux universités publiques ont bénéficié du Wifi Campus. Tout ceci ajouté aux Ifad et au Centre de formation aux métiers de l'industrie (CFMI) qui a déjà formé plus de 500 personnes pour un taux d'insertion de 80%, on peut conclure sans peur de se mentir que le Togo fait du chemin.

Selon les chiffres, le Togo a réalisé ces dernières années des progrès considérables dans le domaine de la scolarisation en faisant un bond spectaculaire vers la scolarisation universelle, avec une amélioration sensible qui donne un taux d'accès à l'école à 94,3%.

Changement climatique

HOUNGBO APPELLE À UNE MOBILISATION RAPIDE ET CONSÉQUENTE DES FOND

Alors que le monde agricole africain est sous pression, le patron du Fida insiste sur le besoin d'investissements dans les infrastructures.

Les pays en développement ont besoin de plus de 140 milliards de dollars par an pour faire face au changement climatique. Or, pour 2019-2020, seuls 46 milliards ont été mobilisés. D'où l'appel lancé par le président du Fonds international de développement agricole (Fida), Gilbert Hounbo, à faire plus, et plus vite, lors de la 15e Conférence des parties de la convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification et la sécheresse (COP15), organisée en Côte d'Ivoire du 9 au 20 mai. Le Togolais, qui prendra la tête de l'Organisation internationale du travail en octobre, dirige l'institution onusienne spécialisée dans l'agriculture et l'alimentation depuis 2017. Celle-ci est très active sur le continent, via notamment l'octroi de prêts aux petits exploitants, la promotion de l'agroforesterie, la formation à des techniques de culture économes en eau et l'appui aux femmes. Soutenant le projet de Grande muraille verte, le Fida s'est aussi engagé à apporter 130 millions de dollars au programme Héritage d'Abidjan, lancé en marge de la COP15, qui vise à renforcer les filières alimentaires africaines. Malgré les difficultés, l'ancien Premier ministre togolais croit à la capacité d'accélérer sur le front climatique.

Jeune Afrique : Vous insistez sur l'urgence d'augmenter les financements pour assurer la résilience climatique du continent. Qui doit payer ?

Gilbert Hounbo : Au terme payer, je préfère celui d'investir pour faire évoluer nos infrastructures. Sachant que l'Afrique ne compte que pour 4 à 5 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales, il serait écologiquement injuste de lui demander la plus forte contribution. D'autant que, lors de la conférence sur le climat de Paris en 2015, les pays de l'OCDE ont promis de mobiliser 100 milliards de dollars par an pour aider les pays du Sud à faire face aux conséquences du réchauffement climatique. Il ne s'agit donc pas d'obtenir de nouveaux engagements de leur part mais bien de concrétiser ceux qu'ils ont déjà pris. Et de les combiner avec les efforts que doivent aussi faire les pays africains.



Quelle doit être la contribution du secteur privé ?

Si on attend de lui qu'il participe au financement, il doit aussi être le moteur de l'investissement dans les technologies qui faciliteront la transition énergétique et la résilience. L'innovation doit permettre de lutter contre les sécheresses et les inondations, de mieux gérer les ressources naturelles dont l'eau, d'augmenter la productivité, d'accélérer la transformation des produits de base.

Le bilan de la Grande muraille verte, projet emblématique porté par la Banque africaine de développement et soutenu par un grand nombre de partenaires, dont le Fida, est très modeste. Seuls 18 % des objectifs étaient remplis selon la dernière évaluation publiée en septembre 2020.

Comment l'expliquer ?

À son lancement il y a dix ans, le projet, pourtant ambitieux, précurseur et novateur car conjuguant impact environnemental et sécuritaire, a été accueilli avec un certain scepticisme. Il a pâti d'un manque d'engagement politique. Mais ces dernières années, les choses ont changé, ce qui va permettre d'accélérer sur le financement comme sur la mise en œuvre. Le fait que plusieurs pays souhaitent rejoindre l'initiative, en plus des onze promoteurs initiaux, témoigne de ce nouveau dynamisme. En parallèle, beaucoup d'efforts sont faits pour améliorer la synergie entre les parties prenantes et le suivi du projet, garanties de meilleurs résultats.

Dans l'immédiat, le continent doit gérer des difficultés d'approvisionnement et une flambée des prix des produits alimentaires sources de tensions sociales. Craignez-vous des émeutes de la faim ?

Je suis inquiet des risques d'atteinte à la cohésion sociale liés à la hausse du coût de la vie, cela d'autant que l'on anticipe une diminution de la production en raison de la moindre disponibilité des engrais, intrants et semences. Plus globalement, je crains surtout que l'on considère la situation actuelle comme une crise ponctuelle à laquelle il suffirait d'apporter une réponse de court terme avant de revenir au business as usual.

Le problème de fond, la souveraineté alimentaire de l'Afrique, est identifié depuis longtemps...

Bien entendu. Il a été exacerbé par les conséquences de la pandémie de Covid-19 et, plus récemment, par l'impact de la guerre en Ukraine. Sur le continent, on compte une cinquantaine de pays dont 30 % des importations proviennent d'Ukraine et de Russie. Chaque année, le continent importe pour 70 milliards de dollars de biens alimentaires, un montant qui atteindra les 100 milliards en 2025 si rien n'est fait. La solution est connue : l'Afrique doit augmenter sa production locale.

Comment y parvenir ?

Il y a plusieurs leviers à actionner. La hausse de la productivité africaine est clé, seul moyen d'augmenter le volume des récoltes tout en garantissant la compétitivité. Cela passe par l'investissement dans des équipements et dans la formation. Il faut également ajouter un minimum de valeur ajoutée – donc un certain degré de transformation – dans les filières pour mieux conserver les produits et améliorer les revenus des cultivateurs. On sait aussi que l'accès aux marchés locaux, nationaux et sous-régionaux, ainsi qu'au foncier est crucial.

Avec icilome.com

Modernisation de la CCIT

LES DÉPUTÉS MARQUENT LEUR ADHÉSION

L'Assemblée nationale a adopté, le 17 mai 2022, à l'unanimité des députés présents, le projet de loi relatif à la Chambre de commerce et d'industrie du Togo. Le vote a eu lieu au siège de la représentation nationale à Lomé, lors de la huitième séance plénière de la première session ordinaire de l'année qui a été présidée par Mme Yawa Djigbodi Tségan, présidente de l'Assemblée, nationale en présence de Sévon-Tépé Kodjo Adedze, ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale et de Christian Trimua, ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République.

Le vote de cette loi constitue une réforme d'envergure qui confère à la CCI-Togo, plus de modernité, de dynamisme et d'inclusion. Elle entend faire du secteur privé, une force et un modèle de croissance économique conformément à la vision stratégique Togo 2025.

La Chambre de commerce et d'industrie du Togo a été créée par la loi n° 2007-006 du 10 janvier 2007. Au regard des enjeux de développement et de faire

d'elle une véritable interface entre les sociétés privées et les pouvoirs publics, son organisation et son fonctionnement actuels semblent inadaptés. D'où la nécessité de cette réforme.

Au-delà de la revue du cadre juridique et institutionnel de la CCI-Togo en vue de la rendre conforme aux normes régionales et internationales, le nouveau texte confère souplesse et adaptabilité à la loi relative à la Chambre de commerce et d'industrie du Togo. Son adoption offre l'opportunité à la Chambre consulaire de mieux défendre les intérêts du secteur privé en se dotant d'organes forts.

Sévon-Tépé Kodjo Adedze, ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale a salué la disponibilité sans cesse constante de la représentation nationale à accompagner le gouvernement en vue de l'étude et de l'adoption des textes réformateurs notamment sur le plan du commerce, d'industrie et de services.

« Par ce vote, vous venez de marquer une étape décisive dans le processus de renouvellement du cadre légal, réglementaire et institutionnel de notre chambre consulaire. Le



gouvernement dispose désormais d'un précieux outils de modernisation de la chambre de commerce et d'industrie du Togo. Je voudrais vous rassurer de la détermination du Gouvernement à mener à son terme ce processus qui aboutira, dans les plus brefs délais, à l'élection d'une nouvelle assemblée consulaire. Nous avons la

conviction de pouvoir compter sur l'adhésion de tous les acteurs des secteurs commerce, industrie et service dans cette dynamique pour plus de compétitivité aux échelles nationale, régionale et internationale.

Pour la présidente de l'Assemblée nationale, il s'agit pour la représentation nationale de

donner au gouvernement les moyens juridiques et d'organiser le cadre institutionnel apte à assurer véritablement le rôle fondamental de promotion de la croissance », a-t-elle précisé. A noter que le présent projet de loi comporte six (6) articles.

Le Messager & www.assemblee-nationale.tg

Ils sont morts pour le Togo

HOMMAGE NATIONAL AUX 8 VICTIMES DE L'ATTAQUE TERRORISTE DE KPÉKPAKANDI

Dix jours après l'attaque terroriste sur le poste avancé du dispositif de l'opération Koundjoare, à Kpékpakandi, la nation toute entière et les Forces armées togolaises (FAT) ont rendu un ultime hommage aux huit soldats tombés au combat. Ceci, lors d'une cérémonie solennelle organisée à Nioukpourma (Dapaong), où est basé le 4ème Régiment d'infanterie.

La cérémonie s'est tenue vendredi 20 Mai 2022 avec la présence de madame la ministre des armées, Marguerite Essosimna Gnakade, représentant le chef de l'Etat.

A travers cette cérémonie, c'est la nation togolaise tout entière qui rend un dernier hommage aux 8 soldats tombés au combat lors de l'attaque terroriste de Kpékpakandi.

L'arrivée des dépouilles mortelles drapées aux couleurs nationales, cérémonial de dépôt



de gerbes, une minute de silence et éloge funèbre pro-

noncé par le Colonel Kolemagah Kassawah, chef d'état-major de

l'armée de terre, sont entre autres temps forts de cette céré-

monie.

“C'est avec une grande émotion et un cœur meurtri que je prends la parole en ce moment douloureux où nous devons dire adieu à huit valeureux frères d'armes morts pour que vive le Togo”, a déclaré l'officier supérieur, avant de souligner la combativité, le sens de sacrifice et l'intelligence de situation des vaillants disparus.

A l'issue de l'oraison, les huit soldats ont été décorés, à titre posthume, de la médaille de Chevalier de l'Ordre du Mono, en signe de reconnaissance pour service rendu à la nation.

Les noms des huit disparus :
DEKABALO Alo-Egnim
BENGAWOUYA Manibadan
ATOUBIGNONZI
YANDJIRE N'Kpambi
DJATOITE Kamloukitibé
DJATO Djagoï
SINWOKOU M'Mahele
GNANSIM Tchambiyèwassou (Agent de police)

La rédaction

LA LUTTE CONTRE LES FLUX ILLICITES DES CAPITAUX AU CENTRE D'UNE RENCONTRE INTERNATIONALE À LOMÉ

« La mise en place et la gestion d'unités opérationnelles d'échange de renseignements », tel est le thème retenu pour cette rencontre internationale que Lomé abrite du 23 au 25 Mai 2022. Organisé conjointement par le CREDAF (Centre de réflexion et d'échange des dirigeants des administrations fiscales), le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, et l'Office togolais des recettes (OTR), cet atelier est une occasion pour les pays membres des dites organisations de réfléchir et échanger, avec l'appui des experts, sur une « stratégie rigoureuse » pour lutter contre l'évasion fiscale.

Durant trois jours, les participants venus de la Côte d'Ivoire, du Niger, la Mauritanie et du Togo, (en plus des milliers d'autres via les canaux de communications virtuels), vont, dans une première partie, « identifier des outils, des solutions particulières à développer, qui doivent permettre d'améliorer le fonctionnement des administrations fiscales et douanières ». Ils devront, ensuite, échanger sur les difficultés rencontrées dans leur exercice au quotidien, dans l'optique d'engranger de l'expérience de pays « avancés » en matière d'utilisation de la science des données. Bref, il sera question au cours des trois jours de travaux, de « réfléchir et d'échanger, avec l'appui des

experts du Forum Mondial, sur « la mise en place et la gestion d'unités opérationnelles d'échanges de renseignements » par nos Administrations fiscales, dans le but ultime d'accroître substantiellement la mobilisation des ressources intérieures de nos pays et de rétablir la justice et l'équité fiscales là où elles sont en péril », a expliqué le Commissaire des Impôts, Atta-Kakra Essein, représentant le Commissaire Général de l'OTR, Philippe Kokou Tchodié. En ouvrant les travaux de ce troisième séminaire en présentiel organisé par le CREDAF suite à la crise du Covid-19, le représentant du ministre de l'Économie et des finances, Kossi Tofio, a relevé que la crise sanitaire a mis un frein aux



rencontres entre les dirigeants et les praticiens de tous les domaines, rendant « difficile le partage de compétences et d'expériences en vue d'une mutualisation des pratiques ». Cette présente rencontre revêt une importance capitale car, « la maîtrise des transactions transfrontalières constitue, selon lui, le socle de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale orchestrées par les multinationales... ». Ainsi, « la mise en place et le renforcement des unités d'échange

de renseignements dans toutes les administrations fiscales (...) afin de cerner la quasi-totalité des flux financiers illicites en général, et en particulier, les cas de fraudes et d'évasion fiscales internationales », a-t-il souligné. Notons qu'à l'issue des travaux, les participants devront « adopter une stratégie rigoureuse d'élargissement de l'assiette fiscale dont l'un des piliers est l'appréhension des risques d'optimisation fiscale agressive et d'évasion fiscale transfrontalière qui s'accroissent

avec la présence grandissante d'investisseurs internationaux et multinationaux ». Comme l'a reconnu le Commissaire des Impôts, « l'un des principaux défis de notre institution dans cette lutte réside dans l'absence d'instruments juridiques lui permettant d'obtenir de certains pays les renseignements nécessaires à la conduite de ses investigations et contrôles fiscaux ».

Le Messenger & www.macite.info

SIFA APPUI LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET ENTREPRENEURIALE AU TOGO

Une cérémonie de co-signature des conventions de financement en faveur de l'Institut national de formation agricole (INFA) de Tové et l'Institut des sciences technologiques, économiques et administratives (FORMATEC) a eu lieu le mercredi 18 mai 2022 à Lomé. La signature des conventions de financement en faveur de ces deux instituts a été faite entre l'initiative Compétence pour l'Afrique (SIFA) de l'Agence de développement de l'Union Africaine (NEPAD) et les ministères chargés de l'agriculture et de l'enseignement tech-

naire sur financement de la Banque de développement Allemande (KfW) pour la réalisation des projets de renforcement des compétences de la formation professionnelle et entrepreneuriale au Togo à travers ces deux institutions. La coordinatrice du projet SIFA-FC NEPAD, Sarah Ferdjani, l'objectif est de permettre à la jeunesse togolaise et africaine d'avoir des compétences nécessaires sur le marché du travail. « Nous allons donc fournir le soutien financier et l'appui technique dont ils ont besoin pour pouvoir

pour sa part, a assuré compté sur l'ensemble des partenaires présents sur le terrain, notamment la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (CTOP), partenaire du projet SIFA, l'KfW, la GIZ, la Coopération française, la Banque mondiale et les services étatiques des ministères impliqués pour une mise en œuvre de ce projet. Le ministre chargé de l'enseignement technique et de l'artisanat, Eke Hodin, pour sa part, indique que le projet rentre pleinement dans les objectifs retracés dans la feuille de route gouvernementale



nique a eu lieu ce mercredi 18 mai à Lomé. Au total, 6 millions d'Euros soit environ 4 milliards de FCFA seront mis à la disposition de l'INFA de Tové et de FORMATEC par l'agence de développement de l'Union Afri-

mettre au point des programmes, réhabiliter ou construire des centres de formation », a-t-elle indiqué. Le Directeur de cabinet du ministère de l'agriculture et du développement rural, Kolani Dindioque

à travers le projet P9 et P10 en l'occurrence l'augmentation des capacités d'accueil et le renforcement de l'amélioration de la qualité de la formation technique et professionnelle.

Germain DOUBIDJI

777 MÉDECINS OFFICIELLEMENT INSCRITS POUR 2022



Pour le compte de l'année 2022 au Togo, 777 médecins sont officiellement inscrits au Tableau de l'Ordre national de ces derniers, sur les 1740 enregistrés. L'annonce a été faite par l'Ordre National des Médecins du Togo, à la faveur d'une mise à jour du tableau.

Sur les 777, l'on recense 95 femmes et 20 praticiens exerçant à l'étranger (Allemagne, Canada, France, Sénégal, Ghana). Autre donnée intéressante, les médecins togolais couvrent presque toutes les spécialités existantes au Togo (41 sur une cinquantaine).

Les médecins reconnus par l'Ordre sont nombreux en gynécologie obstétrique (51), en pédiatrie (41), en cardiologie (31). La médecine générale bat le record avec 402 inscrits. Dans le public, il y a eu 300 (38%) contre 477 dans le privé (62%).

L'inscription au tableau de l'ONMT constitue un acte qui donne à un médecin l'autorisation formelle et légale d'exercice sur le territoire et dans l'espace Uemoa.

Selon le Professeur Anthony Katanga Beketi, Le président du conseil de l'Ordre national des médecins du Togo, seule l'inscription au tableau de l'ordre donne l'autorisation formelle et légale d'exercice de la médecine sur tout le territoire national et dans la zone de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

Togo/Fourniture d'eau potable

LES ABONNÉS POURRONT DÉSORMAIS CHOISIR DE CONSOMMER LA QUANTITÉ D'EAU QU'ILS DÉSIRENT AVEC LE COMPTEUR INTELLIGENT

Le gouvernement togolais s'est engagé à fournir une eau potable et saine à la population à travers la société Togolaise des Eaux (Tde) et la Société de Patrimoine Eau et Assainissement en milieu Urbain et semi urbain (SP-EAU S.A.), cette dernière étant née de la réforme du secteur de l'hydraulique.

C'est dans cette optique, que plusieurs actions sur toute l'étendue du territoire ont été multipliées en vue d'améliorer la fourniture d'eau potable à la population, et ce à un coût raisonnable et supportable.

aux abonnés de maîtriser leur consommation d'eau potable et de réduire le gaspillage d'eau tout comme les compteurs cash power de la CEET. Il permet également de budgétiser d'avance la consommation d'eau d'éviter les coupures d'eau pour impayés. Par ailleurs, ce type de compteur a pour avantage de réduire la visite des agents de la TdE aux domiciles des abonnés, et de les mettre à l'abri des fuites internes prolongées. Autrement l'abonné paie exactement ce qu'il consomme.

Le système de compteur



Dans le souci de continuer à favoriser la population dans cette fourniture d'eau potable, le gouvernement à travers le ministère de l'eau et de l'Hydraulique a initié l'introduction du COMPTEURS D'EAU INTELLIGENTS À PRÉPAIEMENT, afin d'aider les abonnés et les populations dans la maîtrise de leur consommation d'eau.

Désormais pour les abonnés qui le souhaitent il sera possible de contrôler leur consommation d'eau qui leur ait fourni par la Togolaise des Eaux (Tde) mais aussi d'économiser l'eau.

En effet, le compteur intelligent est doté d'une technologie innovante qui permet

d'eau à prépaiement est composé d'un compteur d'eau et d'une commande pour la recharge des achats de volume d'eau qui se feront aux caisses dans les agences TdE ou via le paiement mobile.

Selon la Tde, la commercialisation des nouveaux compteurs d'eau intelligents à prépaiement se fera d'abord à Lomé avant de s'étendre progressivement à l'ensemble du pays. Ainsi, les abonnés ainsi que les nouveaux clients, désireux d'acquérir le nouveau compteur d'eau à prépaiement, de se rendre dans l'Agence commerciale TdE de leur zone de résidence pour les formalités de demande.

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 23 AU 30 MAI

- *Pharmacie ACTUELLE***
Route de Ségbé, Quartier Sagbado – Adidogomé
+22822 51 11 72
- *Pharmacie ADIDOGOME***
Face au camp 2ème RI d'Adidogomé
+22822 50 54 85
- *Pharmacie AGOE-NYIVE***
A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé
+22822 25 83 38
- *Pharmacie APOLLON***
Face complexe scolaire Makafui – Non loin du carrefour des hirondelles – Avédji
+22822 31 01 07
- *Pharmacie ASSURANCE***
Adetikope, Nationale N°1, non loin du Marche
22893087676/22896827676
- *Pharmacie AVEPOZO***
A côté de la place publique d'avepozo
+22822 27 04 86
- *Pharmacie BAGUIDA***
Face CMS de Baguida
+22822 35 47 77
- *Pharmacie BIOVA***
Bd. Houphet Boigny
+22822 27 82 98
- *Pharmacie CHARITE***
A côté du CEG d'Agoè-Nyivé
+22822 25 12 60
- *Pharmacie CHATEAU DEAU***
Pres Chateau d'eau de BE
+22822 21 57 51
- *Pharmacie CLEMENCE***
Rte de la Cour d'Appel; entre l'Agence CEET d'Agoè et l'Ecole privée La Source
+22870193535
- *Pharmacie DE KPEHENOU***
Boulevard HOUPHOUET – BOIGNY
+22822 21 32 24 / 22 35 25 03
- *Pharmacie DE LAEROPORT***
Rte de l'Aéroport SITO
+22822 26 21 22
- *Pharmacie DIEUDONNE***
Route de LLEO 2000, non loin de FUCEC Agoe-Téléssou
+22823 38 07 44
- *Pharmacie DIVINA GRACIA***
Quartier Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana)
+22822 45 79 69
- *Pharmacie DJIDJOLE***
DJIDJOLE
+22822 25 65 12
- *Pharmacie DU CENTRE***
46, Rue de la Gare (face SGGG)
+22822 21 83 30
- *Pharmacie ESPACE VIE***
Agoe Logopé, face bar Plaisir 2003
+22822 32 87 20
- Pharmacie GBOSSIME**
Face Marché Gbossimé
+22822 22 5050
- *Pharmacie HORIZON***
165, boulevard du 13 janvier Nyékonakpoè. Face Sapeurs-Pompiers à côté de l'immeuble A.AC.
+22822 20 42 42
- *Pharmacie INTERNATIONALE***
1180, Bd. du Haho, Angle Nord, non loin de Coris Bank Hédzranawoé – BP 1344 Lomé – Togo
+22822 26 89 94
- *Pharmacie LA MAIN DE DIEU***
Non loin du marché Agoè Assiyéyé – 13 BP 523 Lomé – Togo
+228 22 52 77 55
- *Pharmacie LILAS***
7, Route de Kégué
+22822 26 29 59
- *Pharmacie MAELYS***
1688, Bd Malfakassa – Bè Kpota en Face de NETADI
+22822 27 60 19
- *Pharmacie MAWULE***
Bè-Kpota (Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto)
+22822 27 11 21
- *Pharmacie MILLENAIRE***
Face réserve de la gendarmerie d'Agoenyivé, sur la route de 50m à 300m du côté Nord
+22822 51 64 31
- *Pharmacie NELLY'S***
Klémé Agbokpanou, non loin du château d'eau, sur la voie de Ségbé à Sanguéra
22892011100
- *Pharmacie NOUVELLE TULIPE***
Rte de Mission – Tove; Pres de la station CAP Agoe-Legbassito
22899470070
- *Pharmacie OSSAN***
Etablissement la LIMOUSINE, carrefour AVEDJI
+22823 38 44 25
- *Pharmacie PROVIDENCE***
Bd. Jean Paul II
+22822 26 66 48
- *Pharmacie SANTE***
Près de NOPATO
+22822 21 58 41
- *Pharmacie SEGBE***
Segbe qt Zanvi; pres de l'EPP et du CEG Segbe
92594935
- *Pharmacie SILOE***
Carrefour Aflao Apédokoe Atigan-gomé
+22822 33 82 87
- *Pharmacie SOURCE DE VIE***
Face Collège Protestant
+22822 22 45 71
- *Pharmacie Ste RITA***
Rue pavée, Doulassamé – Face HOTEL SANA
+22822 20 90 16
- *Pharmacie St JOSEPH***
Bretelle BE KLIKAME
+22822 25 74 65
- *Pharmacie St PHILIPPE***
Sanguéra; Route Lomé Kpalimé près de la Station service OANDO
+22890673324
- *Pharmacie TCHEPSON***
Face Terminal du sahel (Togblékopé)
+22822429441
- *Pharmacie THERYA***
Mangotigomé-Route de la Foire Internationale TOGO 2000 (à 300m de la Foire)
+22822 61 56 52 / 22 30 35 55
- *Pharmacie UNIVERS SANTE***
Boulevard GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à l'entrée du CHU-CAMPUS
+22822 52 41 39
- *Pharmacie VIGUEUR***
Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kili-mandjaro
+22822 51 63 30
- *Pharmacie ZOSSIME***
Zossimé, sur la route de Sanguera près du marché de Zossimé
22870462664

Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

Le Messenger, Votre journal préféré dans les kiosques tous les mercredis

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

COMITÉ MISS TOGO LANCE OFFICIELLEMENT L'ÉLECTION MISS TOGO 2023

Le Comité Miss Togo a procédé le jeudi 19 mai 2022 à Lomé au lancement officiel de l'élection Miss Togo 2023 au cours d'une rencontre avec la presse.

Selon le Président du Comité Miss Togo, Gaspard BaKa, l'élection aura lieu le 10 décembre 2022 à Lomé avec la participation de 25 candidates retenues au terme des élections régionales ou d'un casting. Le Président annonce que les inscriptions sont ouvertes à partir du 20 mai et prennent fin le 30 juin.

Le Président du Comité Miss Togo, Gaspard BaKa exhorte la gente féminine à une forte participation. « Nous encourageons beaucoup de candidatures de jeunes filles de l'intérieur pour que la miss ne soit toujours de la capitale. La particularité de l'édition de cette année serait qu'elle serait une finale encore plus belle que celle de l'année dernière », a déclaré le Prési-

dent du Comité Miss Togo Gaspard BaKa.

Pour sa part, le Directeur Général de Moov Africa Togo, Abdellah TABHIRET explique le soutien de sa société à l'initiative. « Nous soutenons la Miss parce que cela cadre avec notre programme sociétal. On a donc mené des actions avec la Miss en aidant les femmes et en créant des activités génératrices de revenus. On va renouveler ces actions sociales. J'ai été renforcé dans mes convictions sur la partie action sociale par la volonté de notre Miss Togo », a-t-il indiqué.

Selon le Directeur Général de Moov Africa Togo, Abdellah TABHIRET, la Miss est également leur Ambassadrice sociale sur le terrain.

Parlant de son bilan depuis son élection la Miss 2022, Jacqueline Estelle Tossou, renseigne qu'elle a effectué un séjour en Europe (la France et la Bel-



gique), et a soutenu l'autonomisation de la femme rurale par des dons de matériels à Ahépé dans le Yoto, à Namissi dans le Vo et à Notse dans le Haho.

Pour se porter candidates, les jeunes filles doivent : être de nationalité togolaise ; jouir d'une bonne moralité ; avoir entre 18 et 24 ans, et une taille minimum

de 1m70 ; s'exprimer correctement en français ; et être célibataire sans aucun engagement, ni précédemment mariée ou divorcée.

LE PREMIER MINISTRE ENCOURAGE LES BOULANGERIES DANS L'UTILISATION DES FARINES LOCALES

La tension dans l'approvisionnement de farine de blé avec ses conséquences sur la disponibilité du pain pousse plusieurs pays africains à utiliser des farines locales dans la production du pain, véritable produit de première nécessité. Au Togo, deux boulangeries engagées dans l'utilisation de ces farines locales et une entreprise de fabrication de farine locale ont reçu la visite ce vendredi 20 mai 2022 de Mme le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé à la tête d'une délégation gouvernementale.



Face à la tension dans l'approvisionnement de la farine de blé, le Togo qui a toujours voulu transformer plus

ses matières premières, va accélérer l'incorporation de farines locales dans la production de pains et des produits dérivés de boulangerie.

La société «Wesa Glory Corporation» (WGC) visitée par la cheffe du gouvernement produit depuis

2019 dans son unité à Zanguéra, du pain, des friands, viennoiseries, petits fours et gâteaux de 70 à 100% de farines de céréales

(soja, maïs, riz) ou de tubercules (manioc et igname).

De son côté, la «Boulangerie Jérusalem» à Totsi met sur le marché togolais des pains au miel-soja, au sorgho, au miel, au gingembre et au chocolat.

Pour sa part, «Minagro Group» spécialisée dans la production de farine locale met à la disposition des boulangeries, des farines à base de maïs, de manioc, de patate douce et de banane plantain. Ces farines locales très prisées dans la fabrication de pain sont de bonne qualité et certifiées.

Cette chaîne de valeur pâtissière depuis les champs jusqu'à l'obtention des farines en passant par leur transformation et commercialisation crée des milliers d'emplois pour les femmes et les jeunes.

Les responsables des unités visitées ont remercié Mme le Premier ministre pour sa visite d'entreprise qui témoigne de l'engagement du gouvernement à promouvoir le «consommer local».

La cheffe du gouvernement a dégusté et apprécié les différentes variantes de pain à base de farine locale produites par ces entreprises. Elle a appelé à un changement de paradigme pour saisir cette opportunité.

www.primature.gouv.tg

UN GROUPE D'HOMMES D'AFFAIRES TURCS PREND LANGUE AVEC LE CNP-TOGO

La Conseil national du patronat du Togo (Cnp-Togo) a reçu le lundi 23 mai 2022 un groupe d'hommes d'affaires turcs qui cherchent des opportunités d'investissement au Togo.

Le Directeur Général de la Société LEWATT, Assad J. AZAR membre de la délégation explique que c'est une rencontre de prise de contact dans la perspective de futurs investissements.

« Aujourd'hui, nous sommes venu au Togo avec les hommes d'affaires et d'industriels qui cherchent à voir l'opportunité d'investir au Togo. Nous sommes venus visiter le Cnp-Togo pour voir qui sont ses membres, les différents corps qui le constituent», a indiqué Assad J. AZAR. . . Pour lui, la récente visite Recep Tayyip Erdogan au Togo a balisé la voie. « Déjà, il y'a 8 ou 9 mois de ça, il y'a eu un rapprochement entre le gouvernement togolais et le gouvernement turc matérialisé par la rencontre des présidents de



la Turquie et du Togo ici à Lomé. Cela a créé une bonne entente et une bonne ouverture pour que ces investisseurs turcs viennent dans le pays», a indiqué Assad J. AZAR.

Les nouveaux secteurs dans lesquels ces investisseurs comptent se diriger sont entre autres, l'im-

meuble et construction, la fabrication de textile, fabrication d'accessoires et de plastiques, noix d'acajou, soja, arachide, cacao, beurre de karité, élevage et agriculture.

Le Président du Groupement des Industries du Togo, GITO, GLE

Kossi Amétépé renseigne que ces hommes d'affaire sont dans la logique de la rencontre que le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a eu avec Recep Tayyip Erdogan à Lomé.

Il dit espérer que d'ici peu, ils pourront concrétiser certaines actions des échanges avec ces

hommes d'affaires turcs.

Le Togo a accueilli en octobre 2021 le président turc, Recep Tayyip Erdogan, qui qui entamait à l'époque une tournée africaine. Au cours de la visite, plusieurs conventions ont été signées dans divers domaines.

Le Messager

La puissance de La Fibre pour entreprise !

Jusqu'à

300Mbps

La Fibre

119/888

ou en agence/commercial itinérant

Installation gratuite. Frais d'accès : 25 000 FCFA (activation du service et mise à disposition d'un modem WiFi). Offres soumises à conditions.

Avancer. Pour vous. Pour tous.

togocom.tg



1- 000000

**Togocom
Business**

TRADEExpress

Virement instantané

Accélérez et facilitez
vos échanges
commerciaux avec
des virements
immédiats
(intra BOA UEMOA).



www.boatogo.com